



ANIMATEUR/TRICE ALSH

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction enfance jeunesse et parentalité– Réf. 038240513000587

Date de diffusion : 13/01/2025

Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : Dès que possible

Date limite de candidature : 16/02/2025

Date prévisionnelle de l'entretien : 04/03/2025

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité

Type de recrutement : Poste permanent

Cadre d'emplois : Des adjoints d'animation territoriaux – Catégorie C (filière animation)

Lieu de travail : ALSH Les ADRETS – Le village – 38190 LES ADRETS

Temps de travail : Temps complet annualisé

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes gère 17 multi accueils, 10 RPE et 5 LAEP, 5 ALSH 3-13 ans et un accueil jeunes 11-17 ans.

L'accueil de loisirs des Adrets est situé à 700 m d'altitude environ dans un cadre verdoyant propice aux activités de loisirs, aux randonnées, piques niques... Sa capacité est de 50 enfants âgés de 3 à 13 ans, et il fonctionne les mercredis et en période de vacances scolaires (fermeture 2 semaines en août et 2 semaines à Noël) de 8h à 18h. Il compte une équipe permanente de 5 agents : 1 responsable, 1 responsable adjoint, 2 animateurs permanents, 1 apprenti, complétée par une équipe d'animateurs occasionnels. Des navettes gratuites permettent aux enfants de se rendre sur les sites.

En juillet, il fonctionne sur le site de Theys.

L'accueil de loisirs dispose de beaux locaux communaux, de la grande cour de l'école. Il est à proximité de grands espaces en pleine nature.

Des réunions pédagogiques sont organisées entre les différents accueils de loisirs intercommunaux du Grésivaudan pour les animateurs permanents, les responsables adjoints...

L'équipe permanente organise chaque année le rassemblement des animateurs : 1 journée d'échanges et de rencontre, d'apports pédagogiques pour tous les animateurs des ALSH intercommunaux du Grésivaudan. De nombreuses activités inter-centres sont organisées tout au long de l'année

Descriptif du poste : Sous la responsabilité directe du responsable de l'accueil de loisirs des Adrets, vous serez chargé/e de l'accueil et des activités d'animation et de loisirs des enfants âgés de 3 à 13 ans.

Missions :	<p>Vous prenez en charge le groupe d'enfants 6-13 ans, et/ou des 3-5 ans. Vous êtes le/la référent/e du projet pédagogique et du fonctionnement du centre sur ce groupe.</p> <p>En cas de nécessité de service, vous prenez en charge un autre groupe d'âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, garantir la sécurité des enfants et encadrer les enfants • Accueillir les parents et assurer les transmissions • Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs, dans le cadre du projet pédagogique de l'équipement • Adapter les activités aux différents publics (groupes d'âges). Coordonner les temps d'animation. • Travailler en équipe, et en transversalité • Accompagner les stagiaires. • Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités. • Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable du centre. • Assurer des missions de fonctionnement et piloter des projets d'animation (dont certains en inter centres)
Diplôme(s) :	BAFA ou équivalence CAP petite enfance
Profil demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expériences exigées sur postes similaires ✓ Connaître le public 3-13 ans et ses besoins ✓ Connaître les techniques d'animation /règlementation ACM ✓ Connaître des activités sportives, culturelles et artistiques ainsi que des jeux collectifs ... ✓ Rigueur et sens des responsabilités, dynamisme, résilience, force de proposition pour les activités, convivial, travail en transversalité et en équipe
Permis et/ou habilitation(s)	Permis B exigé
Spécificité(s) du poste :	<p>Horaires variables en fonction de l'activité</p> <p>Quelques samedis travaillés</p> <p>Déplacements sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan pour les réunions, les courses, les activités,...</p>
Rémunération	<p>Salaires minimum par mois de 1801,73 € brut (échelon 1) + 370 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Tickets restaurant avec participation de 60% employeur. • Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an) • Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe). <p>Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc...): prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.</p>
Procédure	<p>Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : https://www.le-gresivaudan.fr/emploi ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.</p> <p>Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.</p>
Règle statutaire	<p>Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^o du CGFP).</p>
Travailleurs handicapés	<p>Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.</p>